Image not found or type unknown

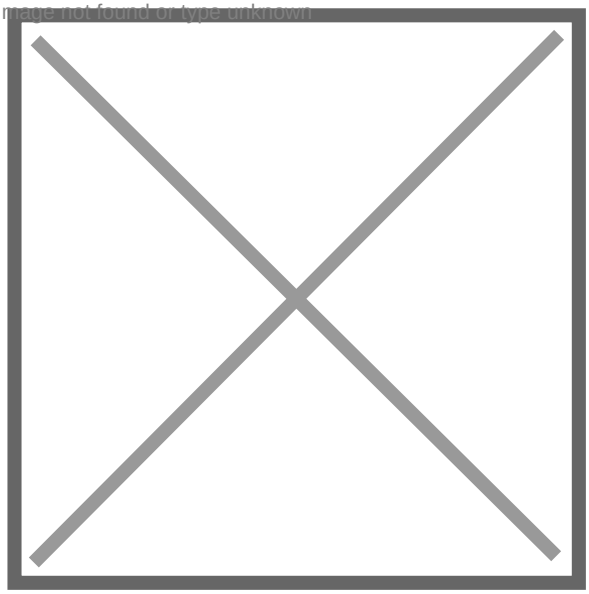

Vol à la roulotte sur parking privé et surveillé

Par **Julien**, le **19/04/2010** à **15:10**

Bonjour,

Je voudrais connaître les possibilités qui me sont offertes dans la cas suivant :

Lors de la soirée pour notre mariage, notre voiture a eu la vitre brisée et beaucoup d'effets personnels ont été dérobés. Il s'agissait d'un lieu fermé, le parking se trouvant à l'intérieur du lieu de réception. D'autre part, un maître chien devait surveiller le parking toute la nuit. Le contrat que nous avons signé avec les propriétaires du lieu de réception mentionnait explicitement " le parking est surveillé ".

Après contact avec mon assureur, celui-ci ne peut pas prendre en charge l'indemnisation des effets personnels. Par ailleurs, mon contrat de protection juridique ne peut s'appliquer car le réglement à l'amiable est impossible avec les propriétaires.

Avant d'aller plus loin dans une éventuelle action en justice, pourriez-vous m'indiquer si je suis dans mon droit de me retourner contre l'assureur des propriétaires du lieu ? Que faire si ces derniers ne veulent pas me communiquer les coordonnées de l'assureur ?

D'avance, je vous remercie sincèrement (afin de rattraper une fin de mariage assez délicate.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés